



## Les avantages

### Préparatifs

Avant toute chose, amis routards détenteurs de Chèques-Vacances, sachez que vous avez accès gratuitement au Guide sur le site [www.ancv.com](http://www.ancv.com) et sur votre téléphone portable via [www.chèque-vacances.mobi](http://www.chèque-vacances.mobi). Découvrez toutes les possibilités et tous les points d'accueil du tourisme, de la culture et des loisirs conventionnés par l'ANCV.

La consultation faite, vous pouvez d'ores et déjà préparer concrètement votre escapade en contactant les agences de voyage agréées qui acceptent le Chèque-Vacances en règlement de tout voyage en France, Outre-Mer et vers les pays membres de l'Union européenne (ex : Nouvelles Frontières, Jet Tours, Look Voyages...).

### Transports

Une fois la destination choisie, place à l'aventure ! Les chèques-vacances vous accompagnent tout au long de votre trajet. Vous pouvez en effet les utiliser pour régler votre location de voiture. Empruntez également le train si l'envie vous vient, car la SNCF accepte aussi les chèques-vacances pour des trajets sur le réseau national, et pour régler des prestations annexes comme la réservation, les couchettes, l'auto-train...

Et au-delà des terres, le règlement par Chèques-Vacances est aussi possible dans le ciel et en mer : vous pouvez les utiliser pour régler vos billets d'avion pour tous les vols intérieurs, vers l'Outre-Mer et vers les pays membres de l'Union européenne (Air France) ; et vos billets de bateau, car il existe de nombreuses sociétés de transport maritime qui acceptent ce type de paiement (ex : SNCM, Compagnie méridionale de navigation, Corsica Ferries, Compagnies de croisières fluviales ou en mer). Alors n'hésitez pas à les utiliser pour arriver à bon port !

### Hébergement

Vous êtes désormais sur le lieu de vos vacances, le sourire aux lèvres, l'esprit dégagé, aucune tension à l'horizon... Et pour cause ! Vous avez toujours vos petits chèques dans votre poche. Et il est temps de leur faire prendre l'air, car c'est l'heure de trouver un endroit pour dormir, un cocon pour savourer favorablement vos vacances qui ne font que commencer ! Et là encore, vous avez l'embaras du choix : campings, gîtes (Logis de France, gîtes ruraux), locations (Pierre et Vacances, Maeva...), auberges de jeunesse, clubs, villages de vacances (Center-Parcs, VVF Vacances...), hôtels toutes catégories. Il y en a pour tous les goûts ! À vous d'opter pour la formule la plus adaptée. Sachez qu'en moyenne, près de 60 % des dépenses effectuées en chèques-vacances concernent l'hébergement, alors ne soyez pas timide !

## Sports et loisirs

Place au divertissement ! Les chèques-vacances vous ouvrent les portes de nombreux parcs de loisirs (Thoiry), d'attraction (Parc Astérix, Waliby, Disneyland Paris, la Mer de Sable) ou de découverte (Cité des Sciences, Nausicaa) qui feront le bonheur des petits comme des grands. Ce sera l'occasion également de redécouvrir les joies d'une visite au parc ou au zoo.

Et pour les plus courageux, ou tout simplement les passionnés de sport, sachez que les Chèques-Vacances peuvent aussi vous aider à régler vos entrées dans les piscines, les clubs sportifs privés ou municipaux, des cours de tennis l'été et de ski l'hiver (UCPA). Il existe plus de 1 400 établissements sportifs (piscine, salles de sport...) agréés en France, DOM-TOM compris. Bénéficiez également des tarifs préférentiels qui vous seront accordés dans de nombreux magasins si vous louez des VTT, des skis, ou encore des patins à roulettes ou à glace !

Et pour les enfants, s'ils ne sont déjà pas en colonies de vacances grâce à vos Chèques-Vacances, ils pourront profiter des activités des MJC. Alors qu'est-ce que vous attendez ? Place à l'action !

## Culture

Vous préférez des vacances plus axées sur la culture... Pas de problème. Les Chèques-Vacances vous faciliteront la vie. Vous pourrez visiter des monuments, des châteaux, des musées, des planétariums. Et aussi obtenir des places de spectacle, de cinéma, de théâtre ou de concert, à prix réduits. Enfin, pour couronner ce volet culturel, n'hésitez pas à vous inscrire à des activités culturelles variées : ateliers de peinture, de sculpture, cours de danse, d'artisanat, d'histoire de l'art... De quoi faire de vos vacances l'occasion d'un véritable enrichissement personnel.

## Restauration

Une petite faim ? Ou envie d'un bon repas gastronomique ? Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les budgets. Le Chèque-Vacances vous permet une fois de plus de régler l'addition dans des établissements divers et variés : auberges, restaurants traditionnels ou de spécialités, brasseries, pizzerias ou crêperies. Alors ne résistez pas plus longtemps aux plaisirs gustatifs ou aux cris du ventre... À vous de voir !

## Bons plans

Dans chaque chéquier, des bons de réduction sont offerts et vous permettent d'économiser jusqu'à plus de 60 € sur des prestations et services. Exemple : petit-déjeuner gratuit dans certains hôtels, remises importantes sur des séjours hors saison, tarif préférentiel sur des activités proposées en centre de vacances, apéritif offert par des restaurateurs, -20 % sur l'emplacement camping, hébergement gratuit pour les enfants... De plus, vous trouverez sur le site internet [www.ancv.com](http://www.ancv.com), à la rubrique « Bonnes Affaires », toutes les offres promotionnelles (à partir de -20 %) des prestataires du Chèque-Vacances.

## Liens utiles

Le site de l'Agence nationale des Chèques-Vacances : [www.ancv.com](http://www.ancv.com)